

**CONCOURS INTERNE, EXTERNE
ET TROISIEME CONCOURS
D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL**

du 6 décembre 2005

Spécialité
**« MECANIQUE, ELECTROMECHANIQUE, ELECTRONIQUE,
ELECTROTECHNIQUE »**

Epreuve écrite consistant en la **RESOLUTION D'UN CAS PRATIQUE** exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent de maîtrise territorial dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 2 heures

Coefficient : 3

CONSIGNES :

- Toutes les réponses doivent être rédigées sur la (les) copie (s) de concours.
- Les réponses portées sur les feuilles de brouillon ou sur le sujet ne seront en aucun cas prises en compte et ne seront pas corrigées.
- Aucun signe distinctif ne doit apparaître dans la (les) copie (s) de concours.
- L'usage d'une calculatrice non programmable et sans imprimante est autorisée.
- Seules les encres de couleur bleue ou noire sont autorisées.

SUJET

Vous êtes responsable d'un atelier de mécanique composé de 4 mécaniciens de véhicules légers et poids lourds.

Le matériel roulant se compose de la manière suivante :

- 10 bennes à ordures ménagères,
- 5 épareuses,
- 50 véhicules légers,
- 2 nacelles élévatrices,
- 1 chariot élévateur,
- 5 polybennes 3.5 T,
- 4 tondeuses autoportées,
- 1 semi-remorque destinée au transfert des ordures ménagères.

QUESTION N°1

Dans un même jour, les véhicules suivants sont en panne :

- 2 véhicules légers,
- 1 benne à ordures ménagères,
- 1 semi-remorque, transport des ordures ménagères,
- 1 épareuse.

Après diagnostic, décrivez les différentes pannes ou incidents en fonction de chaque véhicule ; puis, compte tenu des délais de livraison des pièces détachées, faites une proposition, sous forme de rapport (15 à 20 lignes maximum), à votre hiérarchie des réparations à réaliser et le degré d'urgence que vous proposez, en sachant qu'elles prendront, chacune, plus d'une journée de travail (plus de 7 heures), et en tenant compte, éventuellement, des démarches administratives et techniques afférentes à ces véhicules en panne.

QUESTION N°2

Votre chef de service vous demande d'établir, pour chacun des agents placés sous votre responsabilité, en fonction de leurs spécialités, une liste de points qu'ils devront vérifier avant chaque contrôle technique d'un poids lourds :

- 1 – spécialité freinage,
- 2 – spécialité éclairage, signalisation.

QUESTION N°3

Quelles sont les consignes de sécurité que vous devez faire appliquer et les équipements que vous devez mettre à disposition de vos agents, pour assurer leur sécurité, intervenant dans les cas suivants :

- 1 – travail sous véhicule levé,
- 2 – travaux de soudure